

BXL

Balade à vélo en liberté



**Les arbres
remarquables**

Les arbres remarquables

Trop souvent méconnus, les arbres remarquables font partie intégrante de notre patrimoine. Vous découvrirez ainsi, de nombreux espaces verts, plaines de jeux, musées ou encore des endroits agréables où prendre une pause.

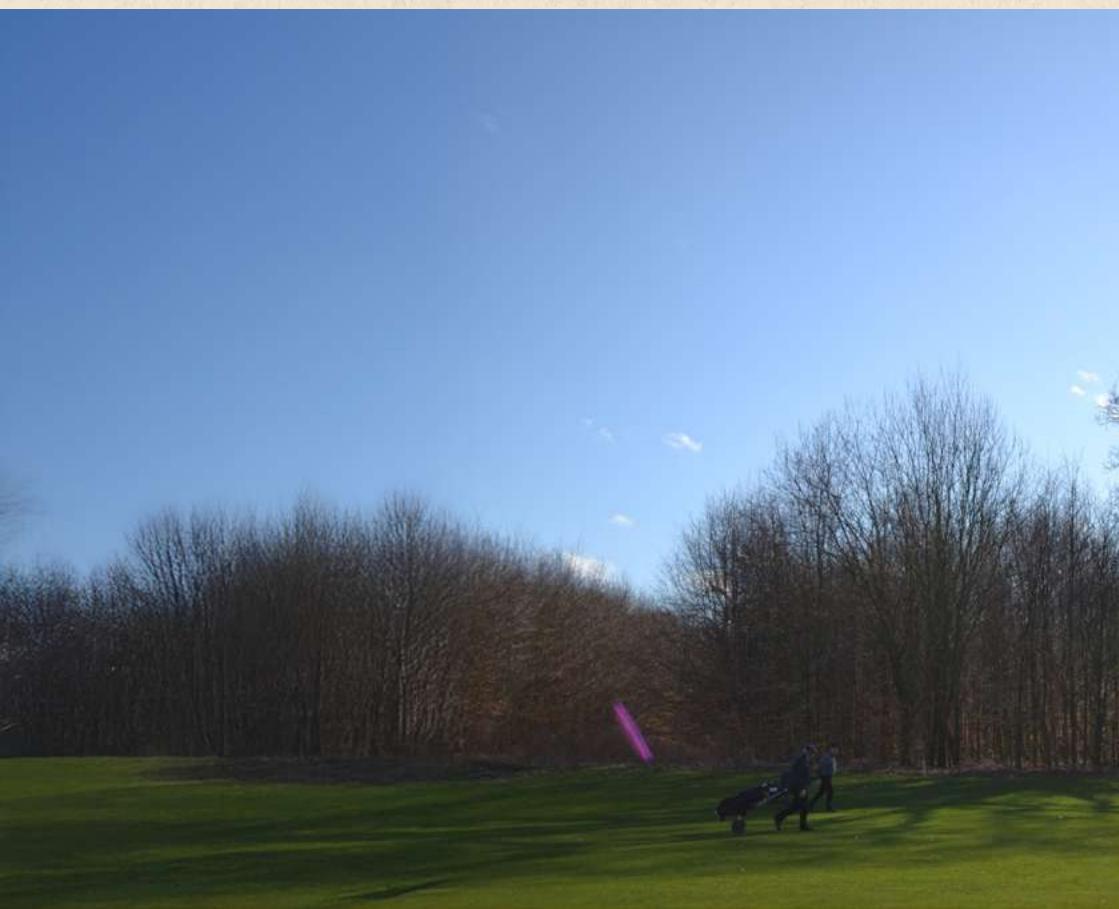
Table des matières →

04

06

Informations
pratiques

C'est parti pour
l'aventure



Découvrez les espaces verts connus et moins connus de la capitale grâce à Pro Vélo.



3:00



23 Km

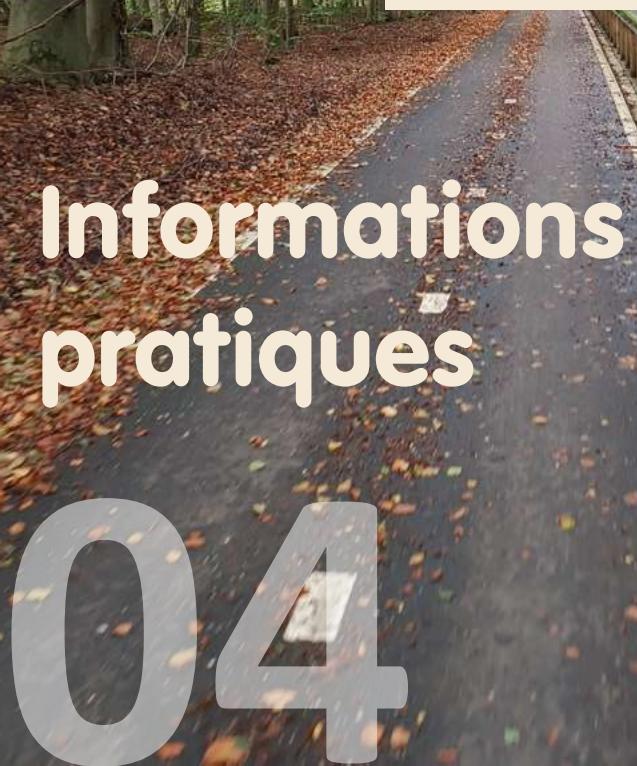


Athlétique





Un itinéraire de 23 km à travers la capitale à la découverte de lieux secrets.



Informations pratiques

Pour effectuer cette balade, il ne vous faudra que trois heures mais nous vous conseillons de prendre l'après-midi voire la journée pour en profiter.

Bon amusement !

04

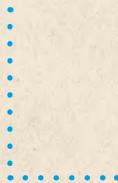


Dans ce roadbook, vous trouverez :

- Une carte de l'itinéraire ;
- Un itinéraire détaillé du trajet ;
- La présentation des différents lieux.

La carte et les coordonnées GPX du parcours peuvent être téléchargés sur le site de Pro Vélo

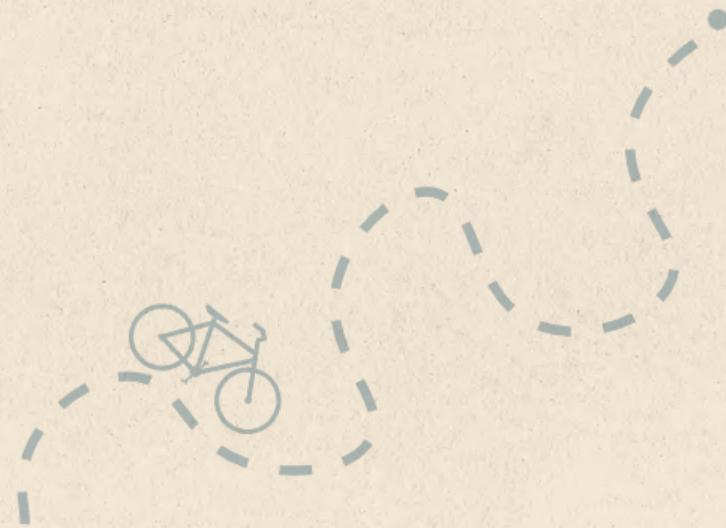
provelo.org/arbres-remarquables.gpx



Quelques conseils de sécurité :

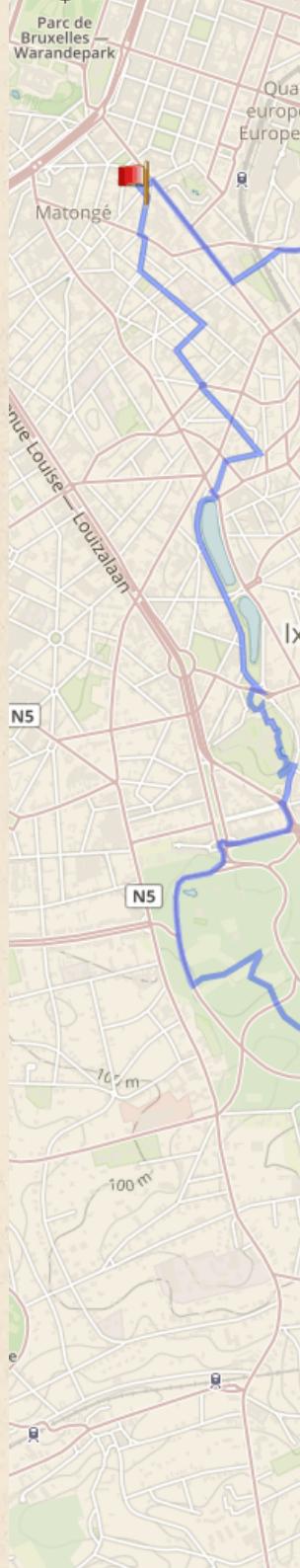
- Vous restez soumis au code de la route et roulez sous votre seule responsabilité ;
- En ville, rouler à deux de front est permis, sauf lorsque vous entravez la circulation venant dans le sens opposé ;
- Lorsque vous vous arrêtez pour lire les commentaires des différents lieux, veillez à vous mettre en sécurité et à ne pas entraver le passage des piétons ni la circulation des voitures ;
- Attention aux rails de tram ! Veillez à toujours les franchir perpendiculairement ;
- Dans les rues à sens unique mais à double sens pour les cyclistes (SUL), veillez à rouler en file indienne si vous allez dans le sens opposé des voitures.

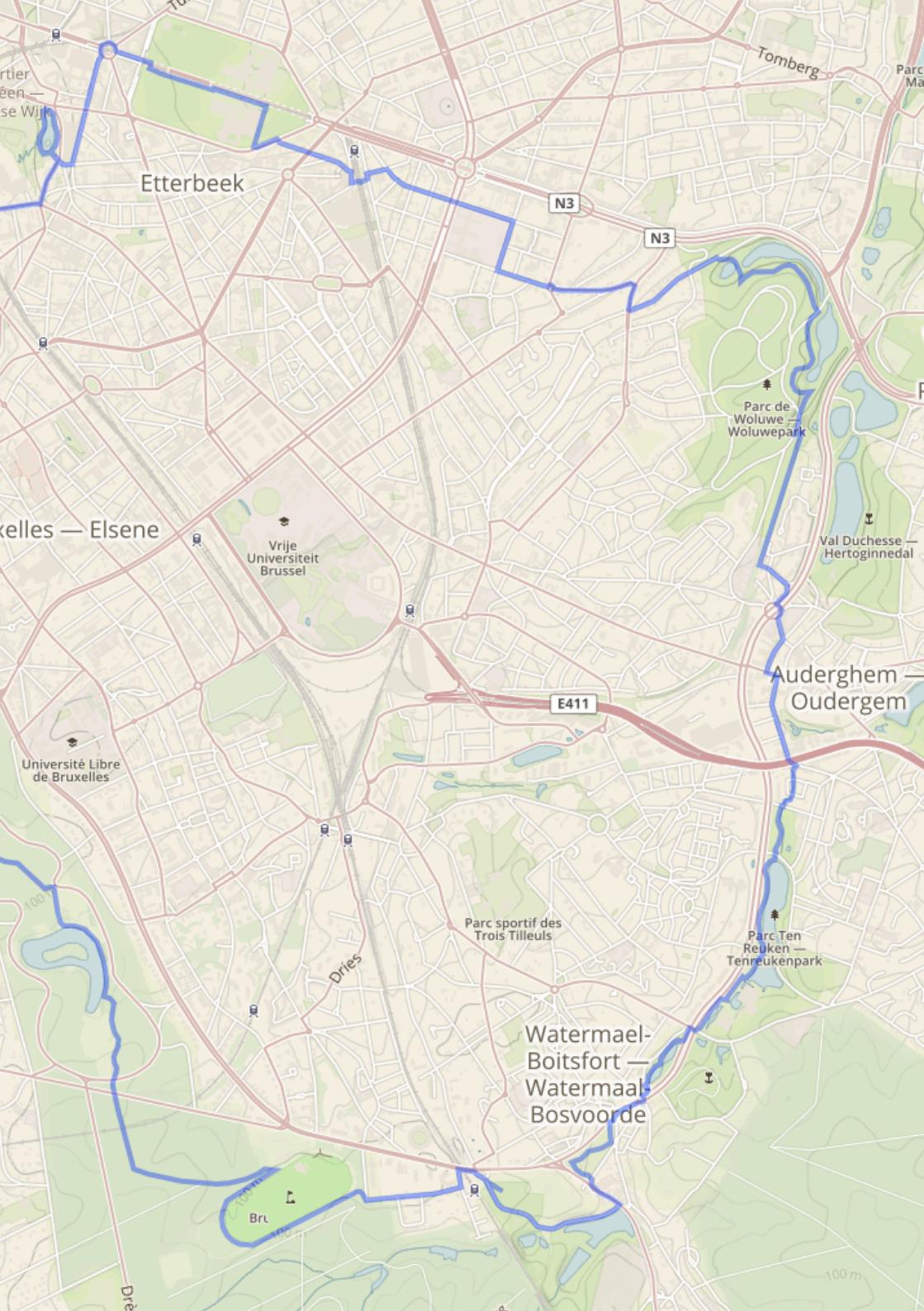




C'est parti
pour
l'aventure

6







Parcours :

Départ : Pro Velo, rue de Dublin, 19 à 1050 Ixelles

- En sortant de l'atelier de Pro Velo, partez vers la gauche, traversez la chaussée de Wavre et continuez tout droit sur la rue de la Paix
- Au croisement avec la zone piétonne de la chaussée d'Ixelles, prenez à gauche. Vous suivez désormais l'itinéraire **point nœud n°33**.
- Prenez la troisième à droite, rue de la Croix.
- Prenez ensuite la deuxième rue sur votre gauche, rue du couvent. Vous suivez le **point nœud n°34**.
- Au bout de la rue, tournez à gauche. Passez le premier croisement et rejoignez la chaussée d'Ixelles en tournant à droite au 2ème carrefour. Vous débouchez sur la place Flagey.
- Passez le carrefour et longez les arrêts de trams pour prendre ensuite directement à droite sur l'Avenue Général de Gaulle. Vous suivez l'itinéraire **point nœud n°55**. Le 1er arrêt s'intéresse à un arbre qui se situe du côté des étangs, avenue Général De Gaulle à hauteur du n°25.

Halte n°1 : L'érable sycomore et les étangs d'Ixelles

Ixelles :

Le nom de la commune d'Ixelles fait déjà référence à un arbre, L'Aulne. En effet, son nom provient du hameau d'Elsele, littéralement « la demeure (Sel) aux Aulnes (Els) ». Ixelles, en néerlandais se dit toujours « Elsene ». Ce nom témoigne du nombre important d'Aulnes qui parsemaient les prairies des environs. L'Aulne est encore aujourd'hui présent sur le blason de la ville d'Ixelles.

L'arbre qui nous intéresse n'est cependant pas un Aulne mais un Erable argenté. L'arbre est reconnaissable à ces feuilles à 5 lobes que l'on retrouve notamment sur le drapeau du Canada. Et pour cause, l'érable argenté n'est

pas un arbre originaire d'Europe mais a été importé en 1725 directement d'Amérique du nord pour agrémenter les parcs et villes européennes.



Ils ornent aujourd’hui les étangs d’Ixelles, plan d’eau qui servaient à l’origine de viviers et à produire de la glace. Celle-ci y était prélevé en hiver quand les étangs gelaien et était ensuite conservées dans des bâtiments enterrés et naturellement frais, des glacières.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Un arbre remarquable est :« un arbre qui satisfait à un ensemble de critères définis par la Direction des Monuments et Sites (DMS). Ces critères sont aussi bien scientifiques qu'esthétiques. »

Ces critères sont très divers et comprennent notamment :

- La circonférence du tronc à 1m50 de hauteur
- La longévité et le degré de remplaçabilité. En effet, en fonction de la circonférence de l’arbre et de son taux de croissance moyen, on pourra évaluer son âge et donc la difficulté de le remplacer en cas d’abattage.
- La taille de cet arbre par rapport aux autres de son espèce.
- La rareté de l’espèce dans la région.
- L’isolement : un arbre isolé aura une plus grande valeur patrimoniale qu’un arbre compris dans un massif
- Sa position : un arbre sur la voirie est considéré comme plus important qu’un arbre situé dans un espace privé.
- Sa localisation. Un arbre situé dans un espace densément bâti loin de tout espace vert aura une plus grande importance patrimoniale.
- Son histoire : Un arbre repris dans

d’anciennes cartes cadastrales ou dont on fait état depuis longtemps est plus important.

- Critère phytosanitaire. Un arbre sain ou ne présentant pas de grave défaut sanitaire sera plus important qu’un arbre malade.

Pour rappel, il s’agit d’un inventaire scientifique ! Les critères les plus importants sont donc la circonférence, l’espèce et l’intérêt historique de l’arbre. Un arbre qui répond aux critères de localisation, d’isolement mais dont la circonférence est trop petite par rapport à ces semblables, ne sera pas repris dans l’inventaire !

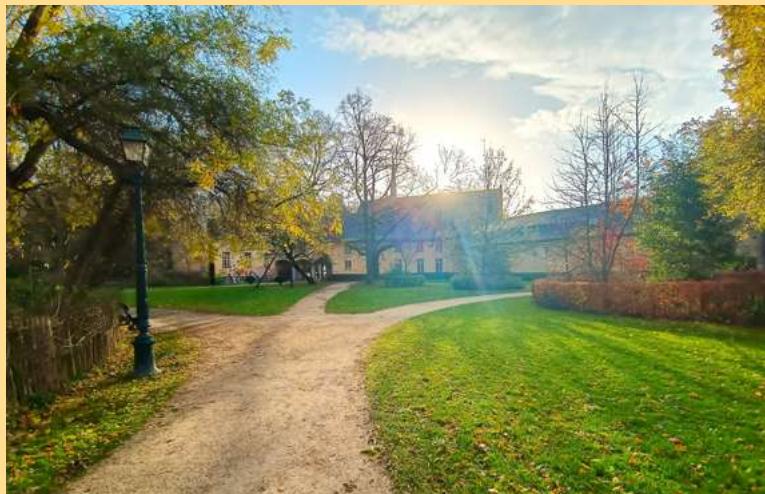


2



Parcours :

- Longez les étangs d'Ixelles et poursuivez jusqu'à l'abbaye de la Cambre qui constitue votre 2ème arrêt. L'arbre qui nous intéresse se situe dans le parc juste avant l'entrée de l'abbaye, sur votre droite, un peu après le monument consacré à Henri Dunant.



Halte n°2 : Le ginkgo biloba (rue du Monastère)

Le ginkgo Biloba :

Ce petit arbre de 3m de haut et 146 cm de diamètre fait pâle figure à coté de ses voisins qui se trouvent dans votre dos (un cèdre bleu de l'atlas de 19m et un sophora du Japon qui s'élève à 20 mètres). Pourtant ce ginkgo biloba pendula est le plus grand de son espèce à Bruxelles capitale.

Le Gingko est la plus ancienne famille d'arbres encore répandue aujourd'hui puisqu'il serait apparu (selon les estimations) il y a 270 millions d'années (une quarantaine de millions d'années avant les dinosaures). Certaines variétés de cette espèce peuvent atteindre 30 mètres de haut et une circonférence de

6 m. Le nom ginkgo vient du Japonais et signifie « abricot d'argent » en référence aux fruits qui poussent sur cet arbre.



Biloba en latin signifie « aux deux lobes » en référence à la forme de ses feuilles. Il arbore une couleur verte en été et jaune vif en automne. Il est très résistant à la pollution ce qui explique peut-être que cet arbre fasse partie de l'une des 40 espèces de végétaux qui ait survécu au bombardement d'Hiroshima. On le surnomme arbre aux 40 écus car c'est le prix qu'un botaniste aurait payé pour

s'en procurer cinq exemplaires ou parfois l'arbre aux milles écus en référence à ses feuilles jaune or.

Les propriétés médicinales de cet arbre sont utilisées depuis plus de 4700 ans en Chine. En fonction de la partie utilisée, ses bienfaits sont reconnus pour plusieurs maladies (notamment contre la toux et l'asthme).

En Français, il est surnommé l'arbre aux 40 écus mais savez-vous pourquoi ?

- 1.Cela est dû au prix qu'un botaniste Français a payé pour se procurer 5 exemplaires de cet arbre.
- 2.Un paysan aurait trouvé 40 écus à coté et lui prêta la vertu d'arbre à sous.
- 3.Il est dit que le tronc de cet arbre, que l'on retrouve aux pieds des arcs-en-ciel, serait rempli d'or.

3



Parcours :

- Revenez sur vos pas pour sortir du parc et prenez sur la droite, l'Avenue Emile Duray. Suivez celle-ci en longeant sur votre gauche, le parc de l'Abbaye de la Cambre.
- Au feu, traversez le carrefour et continuez tout droit sur la piste cyclable qui longe, sur la droite, l'Avenue Franklin Roosevelt. Vous suivez l'itinéraire **point nœud n°56**.
- Au deuxième feu pour vélo, prenez à droite pour rentrer dans le bois de la Cambre. Vous suivez désormais l'itinéraire **point nœud n°80**.
- Au bout de la rue, prenez sur la droite l'Avenue de Cérès et suivez celle-ci à travers le Bois de la Cambre. Suivez la route et arrêtez vous au kiosque du carrefour des Attelages pour en apprendre plus sur le 3^{ème} arrêt de votre parcours.

Halte n°3 : le bois de la Cambre

En 1980, près de 70% des arbres du bois de la cambre étaient des hêtres. Keilig avait cela dit veillé à faire planter de jeunes arbres d'autres espèces.



Bois de la Cambre :

Grand chantier de la fin du 19ème siècle mandaté par Léopold II, Le bois de la Cambre est le prolongement de l'avenue Louise qui le relie au centre-ville. Il était alors destiné à la promenade et au délassement pour un public bourgeois et aristocratique. Ce parc, aménagé par Edouard Keilig, ne comporte pas moins de 55 arbres remarquables repris à l'inventaire. Ceux-ci se classent dans 14 essences différentes dont les plus représentées sont le hêtre (arbre phare de la forêt de Soignes) et le Chêne.

Qui décide de la remarquabilité d'un arbre ?

Pour la région de Bruxelles capitale, c'est la direction des monuments et sites qui effectue depuis 2002 cet inventaire scientifique. Il est réalisé dans un but évident de découverte et de sauvegarde. Les prospections se font en domaine public comme privé et les résultats sont envoyés dans une base de données qui classe et sélectionne les arbres à haute valeur patrimoniale. Les campagnes de recensement s'organisent de manière systématique dans les lieux publics mais aussi sur demande de la part d'un privé. Il est en effet possible de contacter la DMS en prenant des mesures, photos et échantillons qui permettront l'analyse de votre arbre et donc l'enregistrement ou non de celui-ci. A ce jour, environ, 3323 arbres bruxellois ont été enregistrés à l'inventaire scientifique des arbres remarquables.

Pouvez-vous trouver les 7 différences ?



4



Parcours :

- En laissant le kiosque dans votre dos, prenez sur la gauche l'avenue du panorama. Longez le lac du Bois de la Cambre sur votre gauche.
- Poursuivez votre route et prenez la deuxième route sur votre droite et prenez ensuite à gauche pour longer la Chaussée de La Hulpe via le chemin des Joubarbes. Vous suivez désormais l'itinéraire **point-nœud n°81**.
- Au croisement avec l'Avenue pavée s'Henrehuis, traversez la chaussée de la Hulpe sur votre droite pour suivre, en face, la Drève de Boondael.
- Au deuxième croisement, quittez l'itinéraire point-nœud et prenez à gauche la piste de l'Ancien Hippodrome jusqu'au bâtiment de l'Hippodrome de Boitsfort.
- Rejoignez la piste de l'hippodrome et prenez celle-ci sur la droite pendant une centaine de mètre. Le chêne constituant votre 4ème arrêt se trouve un peu plus loin sur la gauche dans l'anneau intérieur formé par la piste de l'hippodrome.

Halte n°4 : l'hippodrome de Boitsfort

L'hippodrome de Boitsfort :

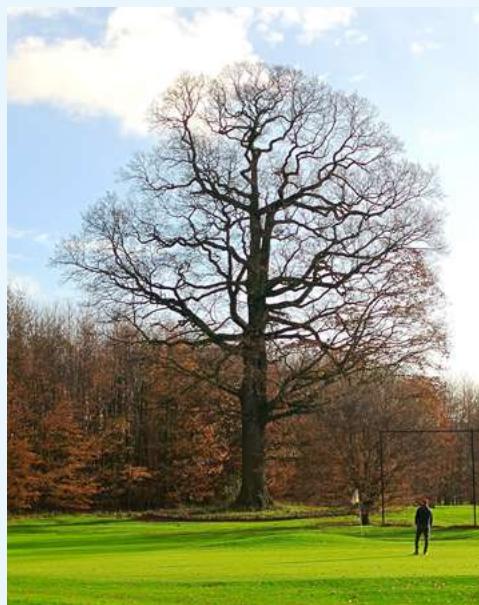
Encore porteur de ses traces d'origine, cet hippodrome n'a rien perdu de son charme. Créé en 1877, il accueillit sa dernière course en 1987. Il retrouve aujourd'hui tout son attrait grâce au projet Droh!me qui vise à installer un « parc de loisirs actifs multigénérationnels » comprenant notamment des pistes de sport, une maison de la forêt, une zone de détente ou encore une zone d'exposition.

Le chêne pédonculé :

Le plus intéressant ici, c'est le chêne pédonculé devant lequel vous vous trouvez (situé au milieu du golf). Il est impressionnant de par sa taille (28m de haut pour 5 m de diamètre) mais il est aussi porteur de l'histoire d'un compromis typiquement Belge. On estime que ce chêne a été planté au 16ème siècle dans la forêt de Soignes et faisait partie d'un massif. Au 19ème siècle, la construction de la drève de Fort Jaco, bordée d'hêtres, a modifié son massif.

En 1877, la décision d'y installer l'hippodrome est prise. L'arbre, qui fut sans doute préservé pour sa taille, se retrouva rapidement seul au milieu de l'anneau Nord. En effet, c'est l'anneau sud qui conservera son caractère forestier isolant complètement le chêne. Le tronc, se retrouvant en milieu ouvert, a dû se protéger de la lumière. En regardant attentivement, vous pourrez voir la différence entre les branches plus anciennes (datant de l'époque où le chêne était entouré du massif) et les rejets (nouvelles branches) qui ont poussé pour protéger le tronc.

En 1987 et avec l'arrivée du golf, la nature du sol a été profondément bouleversée (sable, engrais et fongicides) ce qui a lourdement impacté l'état sanitaire de l'arbre. Il est donc, depuis 2016, entouré d'une zone de non piétinement et recouvert d'une nouvelle matière organique améliorant la qualité du sol. Du haut de ses 450 ans, l'arbre est malheureusement en phase de sénescence (processus de ralentissement de l'activité vitale).



5



Parcours :

- Continuez votre trajet sur la piste de l'hippodrome. Faites le tour de celui-ci et une fois arrivé à l'autre extrémité, au début du tournant, sortez de la piste en prenant le petit chemin qui continue tout droit. Prenez ensuite à droite, pour rejoindre le Chemin des Tumuli. Vous suivez l'itinéraire **point nœud n°81**.
- Suivez la route qui vous mènera dans le vallon des Enfants Noyés pour ensuite remonter et prendre à gauche au carrefour avec le Chemin Des Deux Montagnes. Vous suivez désormais la Promenade Verte ainsi que l'itinéraire **point nœud n°82**.
- Juste après être passé sous la voie ferrée, entrer dans le parc Tournay Solvay via le portail sur votre, celui-ci vous donne accès au verger et au jardin du parc. Trouver un endroit pour laisser votre vélo et prenez le temps d'explorer celui-ci.

Halte n°5 : Parc Tournay Solvay

Considéré comme un des plus beaux parcs de la région, le parc Tournay Solvay est aussi un des plus méconnus. Celui-ci est pourtant un parfait alliage de nature, d'art et d'histoire

La faune et la flore du parc :

Il existe 3 types d'arbres dans le monde mais seul 2 sont présents dans ce parc. Le feuillu est un arbre à feuille relativement large à l'inverse du conifère qui porte des feuilles en forme d'aiguille. Le 3ème type est le palmier. Contrairement à ce que l'on pense, il est aussi présent en Belgique puisqu'il en existe plus de 1000 espèces. Son feuillage est persistant et les feuilles sont très larges. Il peut atteindre 80m.

L'arbre qui nous intéresse se situe à l'entrée du parc. Une fois passé le pavillon à côté la grille, continuez jusqu'à la fourche. L'arbre se situe derrière le bosquet juste en face de vous. Ce Séquoia géant de plus de 30 mètres de haut et 6m60 de large est le 5ème plus gros de son espèce en région Bruxelloise. Le Séquoia géant est un conifère présent naturellement en Californie où l'on retrouve encore les plus grands spécimens. L'arbre dispose d'une belle longévité (parfois allant jusqu'à 3000 ans) et atteint des hauteurs records (96 mètres). La circonférence de certains troncs peut aussi atteindre les 40 mètres. Importés en Europe à partir de 1850, les spécimens présents chez nous sont plus jeunes et n'atteignent pas encore les dimensions records de leurs cousins d'outre-Atlantique.

La faune et la flore sont reines dans ce parc avec des parties sauvages et d'autres entretenues. On y re-trouve plus de 120 espèces d'herbacés. La faune n'est pas en reste avec des abeilles, des chauve-souris, des grenouilles, des canards, des hérons et dans les étangs des perches, brochets et autres gardons.

L'histoire du parc :

Construite en 1878, vous pourrez trouver au milieu du parc une villa de style néo-renaissance flamande en brique rouge et blanche réalisée pour Alfred Solvay. Le parc a été construit en tenant compte du relief et des espaces sauvages.

Vous pourrez aussi trouver dans ce parc une copie d'une statue olmèque...

Pouvez-vous relier le type d'arbre à une photo ?

Le feuillu



Le conifère



Le palmier



a

b

c



6



Parcours :

- Revenez à l'entrée du parc et continuez votre chemin via la Promenade verte.
- Arrivé face à la Laiterie de la Forêt de Soignes, prenez sur la droite et longez les étangs de Boitsfort en suivant le chemin du Silex.
- En sortant du parc des étangs, quittez l'itinéraire de la Promenade Verte en traversant la chaussée et en prenant à gauche, la piste cyclable longeant la Chaussée de la Hulpe.
- Prenez la 1ère à droite, rue Philippe Dewolfs qui débouche sur l'Avenue Delleur. Prenez ensuite à droite et au rond-point, prenez la 4ème sortie qui vous mènera à l'entrée du parc **des étangs du Leybeek qui constitue la Halte n°6.**

Halte n°6 : Les 3 tilleuls et les étangs du Leybeek

Les étangs du Leybeek :

Vous voici devant les étangs du Leybeek, ancien domaine de vénerie (autre nom pour la chasse à courre) du duc de Brabant. Ce parc compte 11 arbres remarquables. Si vous avez le pont face à vous, vous devriez pouvoir voir sur votre gauche un métaséquoia de 19m et derrière vous sur la droite à environ 50m le long de la voirie un chêne de Hongrie de 25m de haut !

Les 3 tilleuls :

Un arbre remarquable peut laisser des traces même dans la topo-nymie (nom des rues) d'un quartier. En effet, nous sommes à quelques centaines de mètres de la rue et du carrefour des trois tilleuls. Au début du 18ème siècle, le carrefour des trois tilleuls s'appelait en fait le trou de Saint-Hubert. Plusieurs plans de cette époque attestent de la présence d'un énorme tilleul à cet endroit précis. Et en effet, un tilleul à trois troncs de plus de 7M de diamètre était présent au milieu de ce carrefour. Il dominait tous les arbres environnant et devait servir de point de repère. Cet arbre gigantesque a malheureusement été abattu en 1805 mais plusieurs tilleuls ont été replantés pour honorer sa mémoire. C'est à ce moment-là que les 3 tilleuls décorant actuellement le rond-point ont été plantés. Ils ne sont malheureusement pas considérés comme remarquables.

Pouvez-vous, grâce à cette carte, retrouver les 9 autres ?



N'hésitez pas à faire un tour du parc !

En raison du relief et de la présence d'escalier, accrochez votre vélo et baladez-vous librement dans ce parc en profitant de ses curiosités.



Parcours :

- Traversez-le par cet au bout de celui-ci prenez la sortie sur votre droite qui vous amènera au boulevard du Souverain.
- Traversez le boulevard au passage piéton pour emprunter la piste cyclable qui se trouve au milieu et poursuivez votre route sur celle-ci. Vous suivez désormais l'itinéraire **point noeud n°78**.
- Au carrefour suivant, traversez la deuxième partie du boulevard sur la droite et rejoignez la rue Tenreukan sur votre droite.
- Prenez ensuite à gauche le chemin qui vous mènera dans le parc Ten Reuken (vous retrouvez l'itinéraire de la promenade Verte) et longez les étangs sur la gauche.
- Au bout du parc, traversez l'Avenue du grand forestier et continuez votre itinéraire dans le Parc Sény. Vous suivez désormais l'itinéraire Point Nœud n°25
- A la sortie du Parc, continuez tout droit dans la petite Venelle des Blanchisseuse (ATTENTION : merci de rouler au pas et faites attention aux piétons). Suivez la Venelle jusqu'au croisement avec l'Avenue Herman Debroux
- Traversez l'Avenue Herman Debroux via les passages cyclables et suivez en face la Rue Jacques Bassem. Vous suivez désormais l'itinéraire Point Nœud n°60
- Au croisement avec la Chaussée de Wavre, prenez celle-ci sur la gauche et tournez ensuite directement à droite dans la Rue Emile Idiers.
- Prenez la 1ère à gauche, Avenue de la Sablière ; Arrivé au rond-point, croisez le boulevard du Souverain pour prendre la 3ème sortie qui donne sur l'Avenue Tedesco.
- Accordez-vous une sortie d'itinéraire en prenant la 1ère à gauche pour rejoindre l'Avenue Jules Génicot qui vous conduira au Square du Souverain, notre 7ème halte

Halte n°7 : Le buste de Léopold II et le boulevard du Souverain.

Les arbres remarquables du square :

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce petit square compte 5 arbres remarquables. Si vous vous tenez face au buste de Léopold II, vous pourrez voir face à vous (de gauche à droite) un chêne rouge d'Amérique et un platane à feuille d'érable. Si vous vous retournez, vous verrez au fond du square à gauche un autre chêne rouge d'Amérique. Sur votre droite vous verrez au premier plan un févier d'Amérique et plus au fond un érable plane.

Les arbres remarquables de Belgique :

Bruxelles compte environ 3323 arbres remarquables. Mais qu'en est-il au niveau belge ?

- La Belgique compte environ 29400 arbres remarquables dont près de 50% se trouve en Wallonie.
- La province du Brabant Flamand compte à elle seule 5863 arbres ce qui en fait la province la plus « remarquable » du pays.
- On estime à 1130 le nombre de spécimens d'arbres vivants en Belgique. 783 d'entre eux ne sont représentés que par un seul exemplaire bien souvent en jardin botanique.
- Sur 1130 spécimens, seul 47 espèces peuplent à 53% notre pays.
- 24 arbres ont une circonférence de plus de 8m dont un seul se trouve à Bruxelles.
- Le plus gros arbre de Belgique est un chêne pédonculé de plus de 10m de diamètre. Il se trouve à Eghezée. On dit même qu'il aurait plus de mille ans.

8.a



Parcours :

- Revenez sur vos pas et au carrefour continuez tout droit pour rejoindre l'ancienne voie de chemin de fer. Prenez celui-ci sur la droite vous suivez désormais l'itinéraire **point nœud n°66**.
- Prenez le 2ème chemin partant sur la gauche pour rejoindre l'Avenue du Parc de la Woluwe. En sortant du petit chemin qui débouche dans le parc, vous ne pourrez pas rater le séquoia géant qui se dresse face à vous de l'autre côté du petit vallon.

Halte n°8 : le parc de la Woluwe

Vous voilà face au plus gros arbre de Bruxelles. En effet, ce séquoia géant mesure 33m de haut pour une circonférence de 866cm. A ce jour, le séquoia est le type d'arbre connu qui présente les spécimens les plus grands et les plus volumineux qui existent sur terre. Il peut théoriquement vivre entre 2000 et 3000 ans. Sur la côte ouest des États-Unis, son pays d'origine, on a retrouvé un spécimen de plus de 115m de haut dont la position est tenue secrète par peur qu'un afflux de touristes modifie son écosystème et le tue. Il est surnommé l'Hypérion. En outre, le séquoia le plus large est le célèbre général Sherman qui fait 31m de diamètre pour 83m de haut !



8.b



Parcours :

Suivez ensuite l'avenue du parc de la Woluwe sur votre droite pour continuer la balade

Un peu plus loin, vous verrez une sculpture. Elle s'appelle « arbres protégés » et nous vient de l'artiste Nathalie Joiris. La sculpture représente trois aubépines qui pousse chacune entre 2 stèles de granit. Par cette sculpture, l'artiste a voulu faire un parallèle entre le végétal et l'être humain notamment pour leur caractéristique commune d'instinct de vie et de développement. L'artiste est habituée à ce genre de combinaison de végétaux et de matériaux inertes comme ici le granit mais aussi le verre, la pierre ou l'acier. Ces sculptures sont donc en permanente évolution et change en fonction des saisons et de la météo.

Connaissez-vous le géocaching ?

Le géocaching consiste à cacher une « cache » ou une « géocache » à l'aide de coordonnées GPS et ce partout dans le monde. Ce loisir est devenu assez connu dans nos contrées et figurez-vous qu'une cache est quelque part dans le parc.

Le principe est donc de trouver cette cache et de signaler dans la cache ainsi que par après sur le site web que vous l'aurez trouvée. Attention, partir à la recherche d'une cache peut prendre du temps et nous ne pouvons garantir avec certitude que celle-ci est toujours en place.

Voici donc un indice pour trouver la cache : neor zbeg

Clé de déchiffrement :

A|B|C|D|E|F|G|H|I|J|K|L|M

N|O|P|Q|R|S|T|U|V|W|X|Y|Z

Et une carte qui vous indique le coin dans lequel cette cache se trouve. Bon amusement !

N'oubliez cependant pas de remettre la cache bien en place... Il s'agit de la cache verte.



9



Parcours :

- Suivez la route bifurquant sur la droite et sortez du parc en rejoignant l'Avenue de Tervueren. Rejoignez la piste cyclable au milieu de celle-ci et partez sur la gauche pour remonter l'Avenue. Suivez la piste jusqu'au Square Léopold II. Vous suivez dès à présent l'itinéraire de l'Euro Velo 5 ainsi que l'itinéraire **point nœud n°26**.
- Au Square, prenez à gauche afin de traverser celui-ci et de rejoindre l'Avenue Roger Vandendriessche. Vous suivez l'itinéraire **point nœud n°27**.
- Prenez la 1ère à droite, Rue du Collège Saint-Michel. Poursuivez dans la même direction jusqu'à ce que vous retrouviez l'Avenue de Tervueren. Prenez ensuite à gauche (sans traverser l'Avenue) pour rejoindre face à vous, le parc du cinquantenaire. Vous suivez dès à présent, l'itinéraire **point nœud n°5**.
- Rejoignez le parc du cinquantenaire et arrêtez-vous sous les arches pour en apprendre plus sur votre 9ème point d'arrêt.

Halte n°9 : le parc du cinquantenaire

Le cinquantenaire

Anciennement, le plateau du Linthout était un champ de manœuvre militaire. En 1880, le parc a été réaménagé pour devenir un parc des expositions et étendre la ville vers le Nord-Est. Cette date coïncidait aussi avec les 50 ans de la Belgique. Avec l'urbanisation des alentours, il fut remplacé en 1935 par le plateau du Heysel. Les arbres n'ont été plantés qu'en 1888 et étaient des arbres adultes. Quinze d'entre eux sont répertoriés comme remarquables. Parmi eux, on compte un marronnier, un hêtre et un érable ainsi que trois frênes et neufs platanes.



Estimer l'âge d'un arbre

Plusieurs techniques existent pour estimer l'âge d'un arbre. La plus fiable consiste à compter les cernes de l'arbre mais elle ne peut se faire que si l'arbre est coupé. Il est possible d'effectuer un prélèvement à l'aide d'une longue tige qui traverse l'arbre mais cette technique est assez intrusive. Une méthode plus approximative consiste à mesurer la circonférence (en cm) du tronc à 1m50 de hauteur et diviser ce chiffre par 3. Cette technique est à prendre avec des précautions car elle ne fonctionne que pour certaines espèces d'arbres. De plus, le sujet doit être isolé sinon les mesures sont faussées (un arbre en massif ne se développant pas de la même manière qu'un arbre isolé)

Pouvez-vous relier quelle feuille vient de quel arbre ?

Houx



a

b

c

Erable



Chêne



d

e

f

Frêne



Lierre



Marronnier



10



Parcours :

- Continuez votre itinéraire et traversez le parc du cinquantenaire. A la sortie de celui-ci, continuez tout droit sur la Rue de la Loi
- Au grand rond-point Schuman, prenez la 4ème sortie donnant sur la Rue Froissart pour ensuite prendre la première à droite, Rue Juste Lipse.
- Au croisement suivant, continuez tout droit en longeant la Place Jean Rey sur votre gauche, au bout de celle-ci tournez à gauche sur le passage cyclable et rejoignez le Parc Léopold dont les grilles se trouvent juste devant vous.
- Vous voici arrivé à la 10ème halte qui s'intéresse au grand Marronnier qui se trouve entre l'étang et le bâtiment de la bibliothèque Solvay. Le parc étant interdit au vélo, merci de descendre de celui-ci lorsque vous circulez dans le parc.

Halte n°10 : Le marronnier du parc Léopold

L'histoire du parc :

En 1851, le parc devint un jardin zoologique et horticole créé par la nouvelle « société royale de zoologie, d'horticulture et d'agrément ».

Il servait aussi de promenade mondaine où les bourgeois se réfugiaient loin de la pollution. On pouvait y retrouver des otaries, autruches, zébus ou encore un éléphant qui promenait les enfants. Avec l'ouverture de nouveaux lieux de balade comme le bois de la Cambre ou l'avenue Louise et une gestion hasardeuse, le parc a du fermer ses portes en 1877. En 1880, il est renommé parc Léopold. Entre 1892 et 1914, Ernest Solvay et Paul Héger proposèrent de faire de ce parc une cité scientifique pour transmettre le savoir au Bruxellois. En 1921, beaucoup de ces bâtiments déménagèrent avec l'ULB sur le campus du Solbosch.

Les arbres remarquables du parc :

Grâce à son ancien rôle de jardin zoologie et botanique ce parc compte tout de même 50 arbres remarquables dont trois marronniers. Celui qui nous intéresse apparaît un peu plus loin sur la droite du chemin et serait l'arbre le plus haut de Bruxelles avec un peu plus de 34m de hauteur. Vous pourrez apercevoir aussi un marronnier d'Inde dont les branches touchent le sol pour y prendre racine à leur tour ! Vous trouverez celui-ci en remontant la colline naturelle à droit de l'étangs via le chemin pavé passant à coté du terrain de jeu pour ensuite continuer sur votre gauche vers les bâtiments du musée des sciences naturelles. L'arbre se situe à l'entrée d'un petit chemin vous menant vers la sortie du parc.

L'entretien des arbres remarquables

Dans la nature, les arbres s'élaguent d'eux même en laissant tomber les branches mortes. En ville, il faut les élaguer pour éviter les chutes de branches. Le tout est de le faire de manière régulière tout en minimisant au maximum l'impact de l'homme sur la croissance de l'arbre. Tout cela doit être fait tôt dans la vie de l'arbre car l'idéal est de couper les branches dès la sortie en bourgeon. Il faut donc définir quelles branches seront importantes pour la survie et l'esthétique de l'arbre. Les racines doivent aussi être traitées avec soin car elles servent à puiser l'eau et les éléments minéraux indispensables à la survie de l'arbre mais aussi à le stabiliser. Les racines dites traçantes, c'est-à-dire qu'elles sont à la surface du sol, doivent être traitées avec un soin particulier car la moindre coupure peut permettre l'introduction d'agents pathogènes dans l'arbre. Un tassemement excessif sur ces racines peut aussi asphyxier l'arbre et donc compromettre sa stabilité.

Petite complication bien Belge pour l'entretien des arbres

Les arbres sur la voirie sont gérés par la commune, les espaces verts ou parcs sont gérés par la commune ou par la région (Bruxelles-environnement). Petit à petit, les espaces verts tendent à être tous pris en charge par la région pour une meilleure harmonisation des efforts.

11



Parcours :

- Ressortez du parc par où vous êtes entré et prenez à droite, la Rue Belliard
- Prenez ensuite la 1ère à droite, chaussée d'Etterbeek. Vous suivez l'itinéraire Point Nœud n° 28.
- Au feu, prenez la rue à gauche vous menant à la Place Jourdan. Traversez celle-ci et prenez légèrement à droite la rue Gray.
- Au carrefour avec la rue de l'étang, continuez tout droit et prenez ensuite légèrement sur la droite la rue du Sceptre qui vous offre une belle petite côte. Vous suivez désormais l'itinéraire Point-Nœud n°30
- Juste après être passé au-dessus de la voie ferrée, prenez le chemin sur votre droite pour longer celle-ci.
- Suivez celui-ci jusqu'au carrefour avec la chaussée de Wavre et continuez tout droit sur l'Esplanade de l'Europe.
- A hauteur de la gare du Luxembourg, tournez à gauche pour rejoindre la place du Luxembourg. Traversez celle-ci et continuez tout droit sur la rue du Luxembourg.
- Prenez la deuxième à gauche, Square de Meuus.
- Prenez la deuxième rue à droite, Rue Caroly, traversez la Rue du Trône et continuez tout droit jusqu'à retrouver votre point de départ.

Correction des jeux

Halte n°2 (p11) :

Par rapport au prix qu'un botaniste Français a payé pour se procurer 5 exemplaires de cet arbre.

Halte n°3 (Page 13) :



Halte n°5 (Page 16) :

- 1.Le feuillu----- B
- 2.Le conifère -- C
- 3.Le palmier--- A

Halte n°8 (Page 23) :

l'indice est « arbre mort »

Halte n°9 (Page 25) :

- le houx ----- F
L'érable ----- D
Le chêne ----- C
Le frêne ----- B
Le lierre ----- E
Le marronnier --- A



Ce roadbook a été rédigé par l'asbl Pro Velo
grâce au soutien de Bruxelles Environnement.

Pro Velo



bruxelles
environnement
leefmilieu
brussel
.brussels



www.provelo.org

**Balade à vélo
en liberté**